



Les «Hénokiens», cette association singulière qui regroupe les entreprises familiales

Promouvoir l'entrepreneuriat familial sur la durée : c'est l'objectif d'une association unique en son genre et très dynamique. Explications... et coulisses. À la fin de l'année dernière, cette récompense n'est pas passée inaperçue : le douzième prix Léonard de Vinci (présidé conjointement par l'association internationale les Hénokiens et le château du Clos Lucé) a été remis à Carole Hubscher, la présidente du conseil d'administration de Caran d'Ache , le fabricant bien connu d'instruments de dessin et d'écriture.

Née en 1815 sous le nom originel de Fabrique genevoise de crayons, Caran d'Ache revendique aujourd'hui plus de 80 inventions brevetées - pour protéger à la fois ses produits, ses machines et ses procédés de fabrication.

Château du Clos Lucé

Créé en 2011 par les Hénokiens et le Clos Lucé (le château où s'installa l'artiste entre 1516 et 1519), le prix Léonard de Vinci couronne une entreprise familiale « pour sa capacité exceptionnelle à transmettre aux générations futures un ensemble de valeurs culturelles et de savoir-faire, qui constitue un patrimoine intangible et vivant »

Une cinquantaine d'entreprises

En l'occurrence, les Hénokiens savent le poids du patrimoine. Fondée en 1981, l'association regroupe des entreprises familiales bicentennaires issues du monde entier. Actuellement, pas moins d'une cinquantaine d'entreprises, toutes très différentes en termes de taille, de métiers et d'histoire, constituent un vivier unique en son genre.

Parmi les Français membres des Hénokiens, on trouve pêle-mêle la Banque Hottinguer, le groupe Bolloré, Mellerio (joaillerie) ou encore Billecart-Salmon (champagne). Une liste qui n'a rien d'exhaustif.

Patriarche biblique

Au passage, la dénomination « Hénokiens » n'a pas été sélectionnée au hasard : elle renvoie à Hénoch, un patriarche biblique père de Mathusalem et arrière-grand-père de Noé. D'après le livre de la Genèse, Hénoch aurait vécu quelque 365 ans avant que Dieu ne lui fasse une place de choix à ses côtés. Voilà pour cette page d'Histoire, qui pourrait être complétée à loisir. À preuve, Métuschélah, fils d'Hénoch, aurait vu sa vie prolongée jusqu'à l'âge de 969 ans...

Bonne santé financière

Mais revenons à notre époque. L'ancrage dans le temps, avec au moins deux siècles d'existence, n'est pas le seul critère pour rejoindre les Hénokiens. Les candidats doivent justifier également d'une gouvernance familiale - avec des descendants des fondateurs propriétaires de l'entreprise ou majoritaires au capital - et d'une bonne santé financière. Autant dire que l'examen des dossiers d'admission brille par son exigence.

Alternative aux multinationales

Depuis le début, l'association, « à travers ses membres et les valeurs qu'ils incarnent », a comme objectif principal d'encourager « le concept d'entreprise familiale en tant qu'alternative aux multinationales »

La tâche n'est pas mince, à l'heure où les rapprochements entre sociétés sont légion : les gros acteurs lorgnent avec intérêt sur des entreprises familiales, très courues pour leur expertise dans tel ou tel domaine.

Partage d'expérience

Dans ces conditions, les motifs d'échanges ne manquent pas entre les Hénokiens. Car même si chaque entreprise membre possède ses propres caractéristiques, les notions de gouvernance, de transmission, de partage de la richesse, franchissent allègrement les frontières. De sorte que les discussions entre les membres de l'association sont très riches, avec un partage d'expérience qui peut profiter aux uns et aux autres.

Savoir-faire, transmission, pérennité

À Genève, où le douzième prix Léonard de Vinci a été remis à Caran d'Ache, Carole Hubscher, sa présidente du conseil d'administration, s'est félicité que soient mises à l'honneur « les valeurs de responsabilité sociale et environnementale, de savoir-faire, de transmission et de pérennité partagées par les entreprises familiales ». Le terrain labouré par les Hénokiens mérite effectivement le détour.

Your Website